



MUNICIPALITÉ
DE
Saint-Valère

Briller par son audace

2, rue du Parc, Saint-Valère (Québec) G0P 1M0

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÈRE

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil municipal de Saint-Valère, tenue le 7 avril 2025, à 19 h 30, à la salle municipale du bureau administratif, située au 2, rue du Parc, Saint-Valère.

Sont présents(es) :

Siege #1 - Monsieur Guy Dupuis
Siege #2 - Monsieur Jacques Pepin
Siege #3 - Monsieur Éric Morissette
Siege #4 - Madame Nadia Hébert
Siege #5 - Madame Joséane Turgeon
Siege #6 - Madame Claudia Quirion

Est/sont absents(es) :

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Marcel Normand. Mme Annick Girouard, directrice générale et greffière-trésorière par intérim, assiste aussi à la séance.

Il a été adopté ou décidé ce qui suit : RÉSOLUTION: 2025-04-123 / ATTRIBUTION DE CONTRAT POUR LA FOURNITURE D'HUILE DIESEL

CONSIDÉRANT QUE la résolution 2025-03-95 de la municipalité de Saint Valère autorisant la direction générale à procéder à un appel à soumissions sur invitation auprès des entrepreneurs se trouvant sur le territoire de la Région d'Arthabaska pour l'approvisionnement en huile diesel clair pour la machinerie et que la Municipalité prévoit utiliser une quantité **d'environ 25 000 litres** d'huile diesel clair; pour le compte de la Municipalité de Saint-Valère pour l'année 2025;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité possède un réservoir de 4 546 litres;

CONSIDÉRANT QUE les spécifications suivantes:

1- Huile diesel : Le carburant désigné par le terme huile diesel est du type utilisé pour les moteurs à combustion interne du type à allumage par compression. Ce carburant doit être conforme à la norme B.N.Q. 2150-100 « Carburant à diesel » et être du type HYVER (-35) DU 01 JANVIER AU 15 MARS ET DU 15 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE; TYPE ÉTÉ (-25) DU 16 MARS AU 14 NOVEMBRE;



Tél. : 819 353-3450
www.msvalere.qc.ca

Téléc. : 819 353-3459
stvalere@msvalere.qc.ca

VICTORIAVILLE
et sa région

*Ma
voisine
puissance*
.com



MUNICIPALITÉ
DE
Saint-Valère

2, rue du Parc, Saint-Valère (Québec) G0P 1M0

Briller par son audace

CONSIDÉRANT le dépôt des soumissions sont conformes aux prescrits de l'appel d'offres;

CONSIDÉRANT le résultat des ouvertures de soumission ce 1er avril 2025 à 13h30 et que Harnois énergies inc. est le plus bas soumissionnaire;

En conséquence, sur la proposition de la conseillère Claudia Quirion et appuyée par le conseiller Éric Morissette et résolu :

- **QUE** la municipalité de Saint-Valère accepte le prix du plus bas soumissionnaire conforme et octroie le contrat à Harnois énergies inc. pour l'année 2025 pour le compte de la Municipalité de Saint-Valère au cout moyen de 1.5734 par litre livré à nos installations.

QUE la présente résolution soit adressée à Harnois énergies inc.

Adopté à l'unanimité.

Copie certifiée conforme au livre des procès-verbaux de la municipalité de Saint-Valère, ce **8 avril 2025**.



Annick Girouard

Directrice générale et greffière-trésorière par intérim